

2012



**LES POLITIQUES
SOCIALES EN FAVEUR
D'UNE SOLIDARITE
INTERGENERATIONNELLE**

***La Génération « sandwich » ou
Génération « pivot » ?***

MEMO REALISE A PARTIR DES RENCONTRES COMALACE



*« L'Homme est naturellement un animal politique »
Aristote*



Introduction

Nous savons tous que l'année 2012 a été désignée « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité transgénérationnelle » par la Commission européenne. Ceci étant, tous les facteurs de la société européenne doivent composer avec le vieillissement important de la population et tenir compte de son incidence sur les services et les finances publics. L'année européenne du vieillissement actif doit servir de cadre pour identifier et développer de meilleures pratiques, encourager les décideurs politiques à accroître les possibilités pour les personnes âgées de poursuivre leur activité professionnelle, de rester plus longtemps en bonne santé et de conserver un rôle actif dans la société.

Dans ce contexte, nous avons été invités à réfléchir sur les problèmes et les éventuelles solutions qui touchent l'évolution rapide du phénomène de la génération dite « sandwich » au sein de notre société. Il est évident, à nos yeux, que ce phénomène s'est aggravé considérablement depuis le début de la crise économique et financière ; en fait, c'est un des résultats de cette crise qui touche socialement l'Europe, et ce n'est pas un problème uniquement européen, c'est un problème plus global qui a bouleversé également les sociétés américaine, canadienne et même japonaise depuis longtemps. Au Michigan (USA), le gouverneur Rick Snyder a même proclamé juillet 2012 comme « le mois de la Génération Sandwich ».

Pourtant, sommes-nous en Europe autant conscients de l'ampleur du problème tant au niveau étatique qu'au niveau paneuropéen ? Y a-t-il déjà des solutions mises en place par les Etats Membres qui peuvent être appliqués globalement ? Ou est-il plutôt nécessaire d'établir une politique globale européenne tout en respectant les spécificités et les besoins à caractère local ? Tout doit être au centre de notre réflexion et de notre action en faveur d'une Europe, fédérale ou confédérale, que nous considérons aujourd'hui plus que jamais nécessaire à réaliser.

Génération S, C ou P ?

Génération C pour « coincée » ? Ou génération S pour « sandwich » comme on dit aux Etats-Unis ? A moins que l'on ne préfère génération P comme « pivot » ? C, S ou P, l'idée qui sous-tend chacune de ces appellations est la même : la génération du « baby-boom », celle qui est âgée de 45 à 65 ans, (ou pour d'autres de 35 à 55) apparaît aujourd'hui coincée entre des enfants qu'elle n'en finit plus d'élever et des parents dont l'espérance de vie est telle qu'elle peut se transformer en dépendance. Parallèlement, les grands-parents de ces adolescents vont aborder ou confirmer leurs 80 ans, avec tous les risques de dépendance physique et mentale qui caractérisent cette période de l'existence.

La génération dite Pivot ou Sandwich, jusque-là mobilisée par l'aide à apporter aux enfants, va devoir faire face à la demande et fournir une aide physique, morale et vraisemblablement financière à la génération déclinante, celle qui est née entre le début du siècle et 1930. Le tout en continuant de travailler pour pouvoir financer toutes les autres contraintes. Les pays européens vivent - souvent sans en avoir conscience - une incroyable transformation individuelle, familiale et sociale.

En 1981, Dorothy Miller a inventé le terme de génération sandwich pour désigner **l'inégalité dans l'échange des ressources et de soutien entre les générations**. Miller a insisté sur les facteurs de stress uniques de soins multi générationnels **et le manque de ressources communautaires disponibles pour aider la génération intermédiaire**.

Pour cette génération, il peut être délicat de trouver l'équilibre entre, d'une part, la nécessité d'épargner et, d'autre part, les frais de scolarité et de santé en hausse des membres de sa famille ... Il en est de même pour la recherche de temps disponible et, inévitablement, ses conséquences.

Lorsque l'on aide les enfants à épargner, en vue d'études post-secondaires tout en prenant soin de ses parents vieillissants et en tentant d'économiser, on peut parfois avoir l'impression de manquer de temps. Ce qui peut amener à réduire ses heures de travail, demander à son employeur de travailler à temps partiel ou prendre un congé sans solde – ce qui peut alors amputer une bonne part du salaire net. Cette situation peut également influencer sur des gains potentiels futurs s'il s'avère nécessaire de refuser une promotion ou un poste plus lucratif parce que les soins prodigués à ses parents et à ses enfants deviennent trop exigeants. C'est évident que les rentrées d'argent peuvent se faire plus rares au sein de cette génération.

Progressivement, les grands-parents vieillissent et ne peuvent plus assumer leur rôle de soutien à la famille et, c'est alors, au tour de leurs enfants de s'occuper d'eux, en plus de leurs obligations parentales.

Pour beaucoup de membres de la génération « sandwich », expression à la mode finalement sur le plan médiatique pour désigner la génération active, la vie devient rapidement ingérable et épuisante. Autant de concepts qui disparaîtront car ne sommes-nous pas condamnés maintenant à mourir au travail ? Ou compte tenu des difficultés à se recaser à partir de 55 ans, à la vieillesse et la pauvreté ?

Quels sont les facteurs qui ont aggravé la situation aujourd'hui ?

Indéniablement c'est un problème qui existait depuis longtemps mais les conjonctures socio-économiques actuelles ont fait que les contraintes de la génération active ont été considérablement aggravées.

- La révolution de la longévité
La révolution démographique, qui concerne tous les pays d'Occident et le Japon, s'est accompagnée d'une révolution de la longévité. Il faut savoir que la vie s'allonge dans des proportions inconnues. Un adulte vivant aujourd'hui dépassera sans doute les 80 ans et un enfant sur deux né en 1999 deviendra centenaire.
- Le risque de la dépendance
Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, quatre générations de personnes coexistent couramment au sein d'une même famille. Pour la première fois également dans l'histoire de l'humanité, un couple moyen a plus de parents que d'enfants. Et pour la première fois enfin dans l'histoire de l'humanité, la dépendance des personnes très âgées n'est plus un phénomène individuel.

Ce problème de la dépendance est si grave, selon les statistiques officielles, que 30% des octogénaires restent confinés chez eux et que 8% ne quittent plus leur fauteuil ou leur lit. Enfin 350 000 personnes sont atteintes de cette forme de démence sénile particulière qu'est la maladie d'Alzheimer. On imagine sans peine le bouleversement moral et financier qui touche des millions d'enfants et de petits-enfants face au naufrage physique ou mental de leurs parents et grands-parents.

- La crise, ou plutôt les crises économiques, sont en grande partie les causes d'une aggravation considérable de ces évolutions "sociétales" :
 - ✓ La pérennisation du chômage de masse et les pressions qu'il fait peser aux extrémités de la population active, sont toujours plus fortes (les jeunes et la catégorie des "seniors") et touchent notamment les seniors actifs dont il est en grande partie question quand on parle de la génération sandwich.
 - ✓ Les systèmes de protection sociale en Europe ont imparfaitement préparé ces évolutions : les réponses traditionnelles apportées aux risques sociaux - maladie, famille, vieillesse- n'ont pas anticipé ces modifications sociétales.
 - ✓ _ En l'absence de réelle solidarité collective (européenne, nationale ou interprofessionnelle) des solutions nouvelles doivent être trouvées.
 - ✓ _ « L'exode rural » dans un premier temps dans de nombreux pays européens et le développement des mobilités professionnelles ont accru les distances « physiques » entre parents retraités et adultes actifs. Ces ruptures de « contacts de proximité » rendent plus difficile encore l'exercice d'une solidarité effective de « présence » correspondant aux schémas plus anciens d'exercice de la solidarité familiale.

L'état des lieux dans les différents pays

Dans notre groupe de travail, suite à votre sollicitation, nous avons essayé de faire un état des lieux dans tous les pays où notre groupe est impliqué (la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Roumanie, le Liban, et la Turquie) : cela veut dire regrouper les législations existantes, éclairer les mesures déjà prises ou en élaboration, et lister ce que des institutions locales prévoient.

Nous considérons que pour la présentation d'aujourd'hui il ne sert à rien d'énumérer les législations existantes et les programmes en cours pays par pays, (cela reste à votre disposition), mais qu'il est surtout important de faire émerger le problème de l'intergénérationnel, tel qui se présente actuellement, et de tenter de faire quelques propositions tant au niveau pratique qu'au niveau conceptuel.

- Dans notre recherche nous avons constaté une grande différence entre l'Europe du Nord et les pays du Sud : d'une façon générale, au Nord, la tendance est à l'isolement des générations, définies comme groupes de personnes responsables des enfants et des personnes âgées, chacune construisant ses conditions de vie, l'Etat aidant les plus âgés à prolonger leur indépendance et à limiter l'inter dépendance.

Par exemple, la canicule de 2003 en France avait mis en lumière l'isolement de très nombreuses personnes âgées, ainsi que la perte de liens familiaux de solidarité et l'incapacité de la société à répondre à un phénomène de masse.

Au Sud, les générations coexistent sous le même toit et il y a vraisemblablement beaucoup plus de liens intergénérationnels qu'au Nord (la canicule qui est au rendez-vous dans ces pays tous les étés, n'a jamais posé des problèmes pareils). Le législateur a distribué les aides en fonction de ces schémas culturels mais n'a rien prévu de particulier pour la génération des 35-55 ans qui doit assurer l'éducation et l'avenir de ses enfants, prévoir sa retraite, et subventionner la prise en charge des vieillards. Ceci la prive de moyens pour son propre développement. On remarque aussi la part importante prise par certaines catégories de retraités dans l'aide apportée à leur descendance pour éviter leur écrasement sous la charge.

- Les problèmes rencontrés par la génération 35/55 ans ne sont pas récents mais ils sont amplifiés par la situation de crise économique aussi bien au Nord (moins de ressources fiscales disponibles pour les aides) qu'au Sud (appauvrissement par baisse des revenus et augmentation du coût de la vie). Les systèmes de protection sociale sont en régression au moment où les besoins explosent. Le politique a cédé devant l'économique.
- Les femmes sont les plus touchées Les femmes sont les principales victimes de la crise actuelle notamment en raison de l'éclatement de la cellule familiale (famille monoparentale, famille recomposée) qui bouleverse la notion de grand-parentalité. Parce que les aidants naturels multi générationnels sont le plus souvent des femmes qui s'occupent de ces configurations complexes avec un rôle d'épouse, de mère, de fille, de soignante, et de salariée.

En plus, ces aidants ne sont pas rémunérés et courent le risque d'être surchargés ou isolés notamment du marché de l'emploi. De ce fait les femmes des classes surtout moyennes sont exsangues financièrement et psychologiquement.

- La situation familiale peut être marquée par l'exil économique : de nombreux émigrés se sont expatriés pour subvenir aux besoins de leur progéniture et de leurs parents.
- Le développement démographique risque d'engendrer des conflits générationnels avec la postérité dans l'avenir. Tout le poids du soutien aux personnes âgées dépendantes est reporté sur la famille. Pour cause de déficit chronique des caisses de la Sécurité sociale, des besoins nouveaux n'ont été ni prévus ni financés au Sud de l'Europe, tandis qu'au Nord de l'Europe cette redécouverte de la solidarité familiale va à l'encontre des évolutions sociologiques les plus récentes. Pour n'en citer que les plus évidentes :
 - ✓ Les parents âgés et les enfants adultes ne vivent plus au sein d'une famille élargie tout entière rassemblée sous le même toit, comme c'était encore très souvent le cas dans ces mêmes pays avant la seconde guerre mondiale.
 - ✓ Les femmes ont massivement investi le marché du travail et ne sont plus aussi disponibles qu'il y a une cinquantaine d'années pour assumer une prise en charge des parents et des enfants.

- ✓ La natalité a commencé à décroître voilà longtemps et de nombreuses personnes très âgées n'ont aucune descendance pour prendre soin d'elles.
- ✓ La montée croissante des divorces –en moyenne un divorce pour trois mariages voire un pour deux dans les grandes métropoles - rend la notion de famille plus complexe et ne simplifie pas non plus la vie de la génération sandwich.

(Les deux derniers items sont des problèmes communs au Sud et au Nord, peut-être plus prononcés au Nord, mais ce qui a marqué le plus nos sociétés, tant au Nord qu'au Sud, les dernières années de cette crise sans précédent c'est :)

L'intergénérationnel interpelle notre modèle de société

La montée de l'individualisme et la crise des solidarités tant publiques que privées ; cela posent des questions et suscitent de nombreuses interrogations.

Les solidarités entre générations constituent à la fois un thème social, d'une ampleur impressionnante, une question politique, à l'urgence de plus en plus marquée, un domaine d'étude scientifique fréquemment investigué, une préoccupation quotidienne des familles, une réalité qui génère à la fois des craintes et des espoirs pour tous ceux qui pensent à la perte d'autonomie qui, un jour ou l'autre, marquera leur existence.

De surcroît, l'intergénérationnel est souvent présenté et utilisé en faveur, avant tout, des personnes âgées et ce, sans doute, pas toujours comme une disposition qui doit aller dans les deux sens, c'est-à-dire apporter quelque chose à l'autre génération également. Ainsi, la réciprocité dans la relation permet de renverser la situation d'aide ou d'apprentissage: il n'y a pas un aidant et un aidé, mais deux personnes qui s'enrichissent mutuellement, et à égalité, de la présence de l'autre.

Bref, l'intergénérationnel interpelle notre modèle de société. Il doit s'analyser dans le cadre de l'enjeu plus large de la redéfinition de notre manière de vivre ensemble, de notre socialisation.

Nos Propositions pour aider « les aidants »

Nos propositions visent à donner un meilleur équilibre à la vie professionnelle et à la vie privée de la génération active, à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité de vie des Européens.

- Veiller à la cohérence juridique, administrative, fiscale et sociale, voire géopolitique, des mesures prescrites aux Etats membres et adoptées par l'UE.
- Une législation européenne qui puisse prendre en compte globalement les droits à la retraite, la protection sociale, quand on a travaillé dans différents pays, différentes entreprises lors de sa carrière professionnelle ; ce qui bénéficierait également à la mobilité.

- Faciliter l'accès ou le maintien dans le monde du travail : contrat de génération, contrat d'apprentissage aidé (charges sociales diminuées).
- Il conviendrait également de réfléchir à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie pour pouvoir prétendre à des réorientations qui ne seront pas pénalisantes en seconde partie de carrière.
- S'attaquer au problème du chômage qui touche les jeunes générations, surtout au début de leur carrière après avoir fini leurs études, afin d'éviter qu'ils reviennent se loger chez leurs parents.
- Etablir un dialogue social dans les entreprises qui aboutira au développement de solutions "de rechange" et qui facilitent la conciliation « vie familiale/vie professionnelle » des salariés pris en « sandwich » : développement des titres de services, offre de conciergerie d'entreprise, crèches etc.
- Accentuer l'aide sociale lorsque la personne de la génération active est défailante, après étude du cas.
- Améliorer la fiscalité en faveur des parents de jeunes adultes dont les revenus sont trop faibles pour se loger (eux et leur famille) ailleurs que chez leurs parents.
- Définir comme foyer fiscal - pour l'imposition sur les revenus et pour celle des collectivités locales - l'ensemble des personnes dépendant des mêmes revenus (enfants, parents, grands-parents, autres personnes assistées), qu'elles vivent dans le pays d'imposition ou dans le pays d'émigration, afin de les prendre en compte dans le quotient du calcul de l'impôt sur le revenu.
- Développer l'accès au crédit pour le financement des charges d'éducation, de formation ou d'assistance aux anciens, par des mesures législatives favorisant les organisations de crédit mutuel et coopératif.
- Développer l'adhésion par des mesures spécifiques aux mutuelles de santé à but non lucratif afin de faciliter l'accès et le recours aux soins.
- Former des agents pour l'aide à domicile, notamment pour soulager les femmes ayant un emploi et qui devraient bénéficier d'un appui spécifique.
- Droit d'usus pour l'enfant qui prend en charge ses parents.
- Développer un système de tutorat des actifs et des ex-actifs envers les personnes en échec social et en réinsertion, d'un conseiller pour une famille qui n'arrive pas à gérer son budget (formation professionnelle et académique, recherche et reprise d'emploi, accompagnement dans les tâches et démarches administratives à caractère personnel, aide à la tenue du budget familial, désendettement, etc.)
- Organiser les conditions d'accueil et d'hébergement temporaire des familles monoparentales en difficulté.
- Aider au niveau du financement, mais également de la réalisation, pour l'aménagement des maisons existantes pour accueillir plus de membres de la même famille.
- Favoriser la création des services de relais-répit permettant à des personnes âgées de se regrouper dans un local pour participer à différentes activités. Ces activités brisent

l'isolement des personnes à grande perte d'autonomie, tout en permettant à la personne qui les aide de prendre un peu de repos, un peu de répit, ou de suivre plus régulièrement son rythme de travail, finalement au niveau conceptuel

- Créer un Véritable Pacte Intergénérationnel, lequel devrait être guidé par le principe de généralité (les actions concernent tous les domaines de la vie comme le travail, l'habitat, la mobilité, l'action sociale, les soins, la politique locale et nationale, le travail associatif, etc.), le principe d'universalité (les actions devront nécessairement intégrer les différentes générations, de l'enfance au grand âge, en passant par les jeunes et les groupes intermédiaires) et, surtout, le principe de réciprocité (les actions ne doivent pas être accomplies au bénéfice exclusif d'un seul groupe mais reposer sur l'échange entre les générations). Trilogie à laquelle nous devons ajouter le principe de liberté, à savoir le droit d'avoir le choix, celui de participer ou non à ces initiatives intergénérationnelles.

Conclusion : construire l'Europe Sociale

Et si on voulait conclure sur ce sujet, on devrait savoir envisager un rapprochement des cultures du Nord avec celles du Sud : il conviendrait d'agir pour rapprocher les deux cultures européennes en ne conservant que les avantages de chacune d'elles, et de ne pas s'en inspirer pour réaliser seulement des économies.

En plus, toutes nos propositions présupposent, ce qui a été longuement dit et finalement trop peu appliqué, qu'il faille absolument construire l'Europe Sociale, en posant au sein de notre réflexion une Union politique et non pas seulement une Union monétaire et budgétaire.

Car il est évident que la crise économique et morale que l'on vit depuis 2008 a fait que les peuples de l'Europe et de son voisinage se trouvent confrontés aux seuls intérêts financiers et spéculatifs des banques et des dits marchés qui s'avèrent pour l'instant plus forts certainement, mais aussi plus dangereux pour notre avenir collectif.

Pour nous, l'Europe n'a qu'une seule « figure » : il faut rapprocher les cultures, œuvrer à construire une identité européenne, avoir la vision d'une Europe démocratique, quelle que soit son organisation, fédérale ou confédérale, à même de promouvoir une liberté modèle de la liberté universelle. Ainsi, la dignité humaine sera-t-elle le moteur de notre action, garante de la paix et de la prospérité... et nous serons tous capables de citer Victor Hugo :

*« Soyons les Etats Unis de l'Europe
Soyons la fédération continentale,
Soyons la liberté européenne,
Soyons la paix universelle ! ».*

1^{er} mars 1871, Place de la Comédie, Bordeaux

1. Reuters, « How the sandwich generation can avoid getting squeezed? », Business and Financial News, 6th July 2012.
2. « Vieillir, mais pas tout seul », Fondation roi Baudouin, 2012.
3. Chantal Vallée, « Une aide pour la génération sandwich », 5 novembre 2011.
4. Kathleen Frenette, Agence QMI, 28 décembre 2011.
5. « Toujours parent ? La solidarité intergénérationnelle », Ligue des familles, analyse no 5, 2010.
6. Bilan de l'Observatoire européen de l'emploi — Mesures en faveur de l'emploi des jeunes — 2010.
7. Yves Mamou, « Parents en charge », Editions Grasset, Paris, 2000.
8. Masson André, « Quelle solidarité intergénérationnelle ? », Revue française d'économie. Volume 14 N°1, 1999. pp. 27-90.